

Avignon, le 4 mars 2019

académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Pôle des élèves

Référence
2018-2019

Dossier suivi par
Estelle Cappello

Téléphone
04 90 27 76 91
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
estelle.cappello
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du second degré
public et privé

Messieurs les chefs d'établissement agricole (lycées
professionnels)

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Histoire
s/c des chefs d'établissement

Monsieur le directeur départemental des anciens
combattants et victimes de guerre

Monsieur le responsable local de l'enseignement du
centre pénitentiaire du PONTET

Mesdames et Messieurs les directeurs et directrices
des Centres de Formation d'Apprentis

Madame la directrice
STEMO AVIGNON
- pour information

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation - session 2019

Réf : Circulaire départementale du 13 novembre 2018

Faisant suite à la circulaire susvisée, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les sujets du concours cité en objet seront à retirés uniquement le

jeudi 14 mars 2019
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
(Pôle des élèves 3ème étage porte 307)

Vous voudrez bien trouver ci-après détaillées les modalités de transmission des travaux réalisés par les élèves.

Je tiens à rappeler que le Concours National de la Résistance et de la Déportation constitue un instrument de formation civique irremplaçable et vous encourage vivement à susciter la participation la plus large possible au devoir de mémoire.



Christian PATOZ

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION
SESSION 2019

ANNEXE TECHNIQUE

I / Instructions générales

Il conviendra de respecter impérativement la procédure suivante :

- tous les devoirs devront porter le cachet de l'établissement,
- les bordereaux récapitulatifs joints seront complétés en fonction du niveau et du type de réalisation et préciseront le nom du professeur responsable.

Pôle des élèves

Référence
2018-2019

Dossier suivi par
Estelle Cappello

Téléphone
04 90 27 76 91

Fax
04 90 27 76 79

Mél.
estelle.cappello
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

II / Retour des devoirs

A. Devoirs en temps limité

En aucun cas, les sujets académiques ne sauraient être diffusés avant la date de l'épreuve, soit **le vendredi 22 mars 2019.**

Les épreuves se dérouleront le matin.

Les temps de composition devront être respectés et les bordereaux récapitulatifs distincts suivant la nature de l'épreuve choisie par l'élève (composition ou étude de documents) complétés des coordonnées des élèves.

Afin de faciliter le travail du jury de correction, les professeurs procéderont, après lecture des devoirs, à un pré-classement de l'ensemble des copies de leurs élèves. Ce pré-classement conditionnera la correction des copies par les membres du jury.

B. Devoirs collectifs

Je vous rappelle une nouveauté pour 2019 : l'obligation d'accompagner tous les travaux collectifs d'un document de présentation rédigé et de doubler les travaux collectifs d'une version numérique, le tout sur clé usb exclusivement.

Tout ceci est détaillé sur le site eduscol à l'adresse ci-après :
<http://eduscol.education.fr/cid45607/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation.html>

Fiche méthode CNRD -1- Le document de présentation rédigé

Fiche méthode CNRD -2- Formats et supports des travaux

Fiche méthode CNRD -3- Valoriser sa présentation

Les devoirs collectifs ne devront pas faire apparaître le nom ou l'établissement des élèves.

Les dimensions seront à respecter conformément au règlement national.

Un pré-classement sera effectué sur le bordereau récapitulatif.

